



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 1^{ER} MARS 2024

Les PV officiels et les comptes de la paroisse sont consultables au presbytère sur demande

APPROBATION DES PV ET CR DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2024

Après quelques reprises et précisions, les documents sont approuvés.

ADOPTION DES COMPTES 2023

Le total des recettes de 2023 (192 333,54 €) est inférieur à celui de 2022 (200 907,39 €), malgré un dépassement du budget 2023 de 17 348,65 € des « recettes ordinaires ».

En ce qui concerne les dépenses, nous notons une augmentation de l'entretien de l'église et du foyer étant donné qu'une société de nettoyage « HOLDER » est chargée à présent de cette tâche et le coût est donc plus important : 5 276,36 € pour l'église en 2023 au lieu de 1 738,23 € en 2022 et 5 038,47 € pour le foyer en 2023 au lieu de 2 728,81 € en 2022. En 2022, les heures de ménage n'avaient été effectuées que partiellement, pour cause de congés de maladie.

Les travaux du presbytère effectués en 2023 ont généré une importante hausse des dépenses extraordinaires, mais étaient cependant inférieures de 15 849 ,91 € au budget prévisionnel alloué.

L'excédent de l'exercice de 2023 est de 13 934,37 €.

Comme prévu, l'excédent est bien moins important que l'année passée en raison essentiellement des travaux effectués au presbytère. Néanmoins, les legs et subventions ont pu limiter l'impact de ces dépenses.

Les comptes et les explications ont été jugés clairs et sincères, la confiance aux receveur et trésorier de la paroisse est renouvelée et quitus est donné à l'unanimité pour les comptes 2023 par l'ancien conseil presbytéral.

ADOPTION DU BUDGET 2024

- **ASSOCIATIONS OU ŒUVRES À SOUTENIR EN 2024 :**

Le conseil ajuste et complète institution par institution la subvention que la paroisse leur attribuera en 2024. Nous maintenons les mêmes institutions et rajouterons l'Aumônerie de l'Hôpital de Saverne (150 €). Nous accorderons 100 € de plus que l'année passée au CSP et à l'AOC en raison de la conjoncture actuelle.

- **REVUE ET VOTE DU BUDGET 2024**

Le budget prévisionnel pour 2024 concernant les recettes ne nécessite pas de changements.

Des modifications ont été effectuées après concertation concernant le montant prévisionnel du budget des dépenses pour l'entretien et les réparations courantes de l'église. En vue d'éventuels travaux sur l'orgue, il a été décidé d'allouer la somme de 12 000 € au lieu des 7 000 € prévus initialement.

Le budget 2024 modifié est adopté par le nouveau conseil presbytéral.

Le conseil remercie chaleureusement Paul Schaeffer pour le très important travail fourni avec compétence et bénévollement.

CHOIX DU PROJET DE SOLIDARITÉ POUR 2024

Après vote, le projet retenu est celui en partenariat avec la « Cevaa » : « Madagascar : de l'eau pour tous ! »

DIVERS

Rappel que le Bazar de la SEMIS aura lieu le week-end prochain à l'église du Temple neuf.